

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2011

Les éléments financiers les plus significatifs de l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 sont les suivants :

1/ LE COMPTE DE RESULTATS

A/ Les Produits

Ils s'élèvent à 67 482 euros, soit une augmentation de 19% par rapport à 2010.

L'Association dispose essentiellement de trois sources de revenus:

- Les recettes liées aux manifestations et ventes organisées par les bénévoles de l'Association (12 341 €) représentent, en 2011, 18% des produits ;
- Les dons et cotisations des adhérents (10 225 €) représentent 15% des produits ;
- Les dons et subventions reçues de collectivités publiques, et de divers organismes, entreprises ou personnes privées (43 447€) représentent 65% des produits. Parmi ces recettes, on relève la subvention du Comité départemental de la Ligue contre le cancer, à hauteur de 9 000 €, le produit de la manifestation organisée par le collège du Verney à Sallanches (3773€), les participations de la SNCF (3000€), du Kiwani (1050€), des Francs joueurs oullinois (2054€).
- Les produits divers (produits exceptionnels, produits financiers) s'élèvent à 1 468€.

B/ Les charges

Les charges s'élèvent à 50 228€ en 2 010, soit une augmentation de 9% par rapport à 2010.

Trois groupes de dépenses peuvent être distingués :

- Les dépenses liées directement aux projets des enfants (déplacements, hébergements, prestations et fournitures diverses) s'élèvent à 32 048 €, représentant 64 % des dépenses de l'Association.
- Les dépenses liées indirectement à la réalisation des projets des enfants (assurances, communications,...) s'élèvent à 8 085€, soit 16% des dépenses totales.
- Les autres frais (fournitures et matériel de bureau, affranchissements, manifestations organisées par les bénévoles, amortissements et frais financiers) s'élèvent à 10 094€, soit 20% des dépenses totales. Ces frais sont couverts par les recettes tirées de l'activité des bénévoles (ventes et organisations de manifestations diverses, soit 12 341€)

2/ CONCLUSION

Le résultat de l'exercice 2011 est positif à hauteur de 17 254 €.

Cet excédent sera affecté aux réserves de l'Association qui s'élèveront ainsi 93 054€.

